

Société/Monsieur

Adresse

La société

a le projet de concevoir et d'exploiter une publication dans laquelle figurent des photographies de ses salariés.

De ce fait, la société autorise

à photographier ses salariés, le

à

et à utiliser leur image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, la société autorise

à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par

ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de

intégralement ou par extraits, et notamment :

- Presse
- Livre
- Carte postale
- Exposition
- Publicité
- Projection publique
- Autres (à préciser)

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à la disposition de la société un justificatif à chaque parution des photographies sur simple demande.

Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

La société confirme à

[REDACTED]
que la contrepartie des utilisations et prestations précitées est son intérêt pour

[REDACTED]
ce que la société reconnaît expressément.

En conséquence de quoi, la société reconnaît être entièrement remplie de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

La société garantit à

[REDACTED]
qu'elle s'est munie ou se munira, le cas échéant, de toutes autorisations nécessaires de la part des salariés évoqués, cités ou représentés empêchant ceux-ci de troubler l'utilisation des photographies prises par

[REDACTED]
La société est personnellement responsable tant vis-à-vis des tiers que de

[REDACTED]
en cas de non-observation de la présente clause et devrait réparation à celui-ci de l'entier préjudice qui résulterait par elle du non-respect de l'un quelconque des engagements pris.

En conséquence, la société garantit

[REDACTED]
contre tout recours ou action que pourrait former à un titre quelconque tout salarié qui estimerait avoir à faire valoir des droits quelconques à rencontre de la cession consentie aux présentes ou de l'une quelconque de ses dispositions.

À la garantie du principal de toute condamnation éventuelle donnée ici par la société s'ajoute la garantie de tous intérêts et frais accessoires exposés par

[REDACTED]
en ce compris tous frais judiciaires, parajudiciaires et honoraires d'avocat.

A u t o r i s a t i o n s t a n d a r d d e p h o t o g r a p h i e d e s a l a r i é s

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de

[REDACTED]
statuant en droit français.

Fait à

[REDACTED]
le

[REDACTED]
en deux exemplaires et de bonne foi.